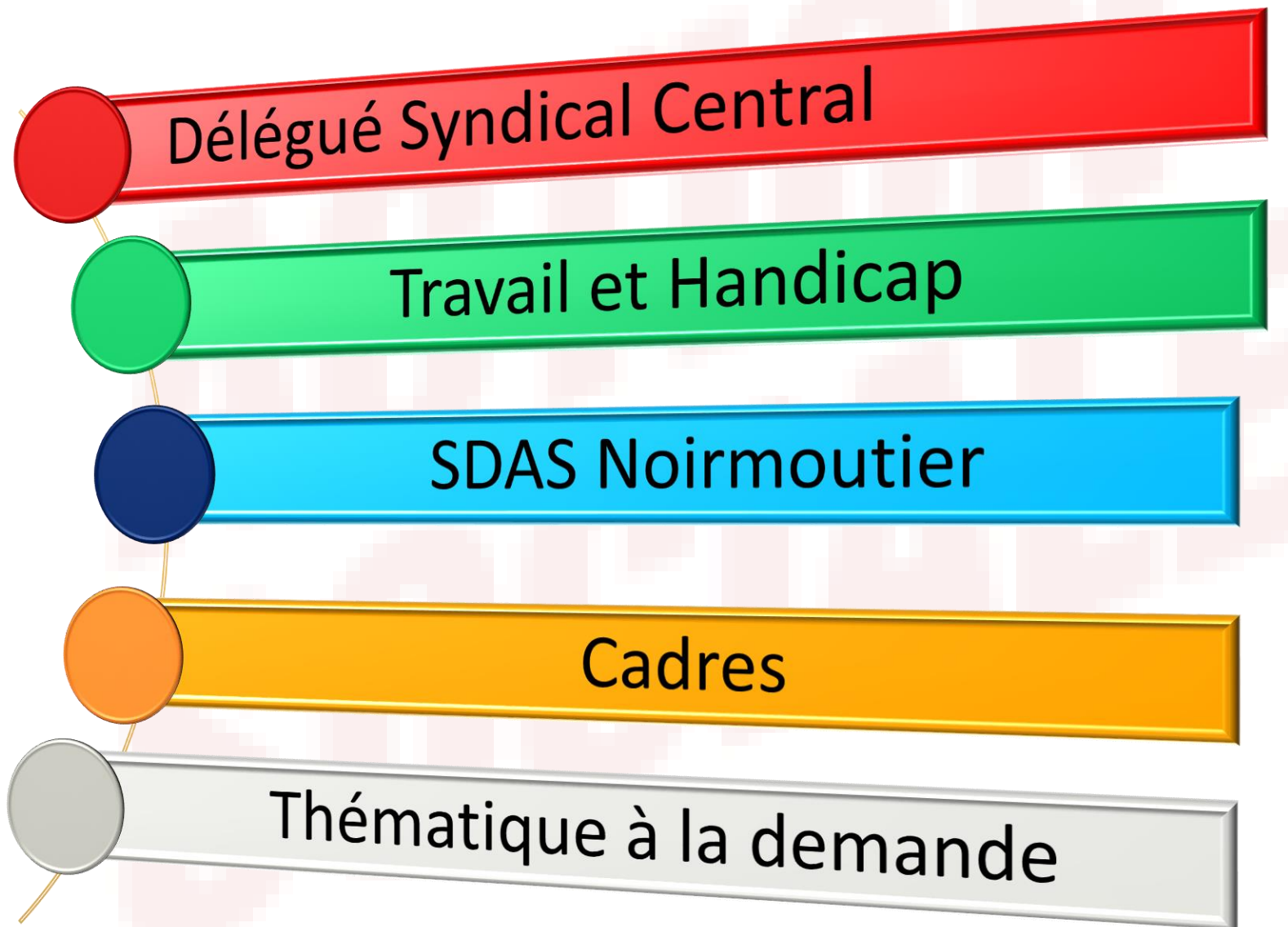


# • Programme des Formations 2023 •

- L'équipe d'animateurs FNAS FO •  
Catherine, Isabelle, Jacqueline, Nathalie  
Daniel, David, Michel



**La formation fédérale est un outil indispensable pour aider les militant.es et élu.es de notre secteur professionnel à appréhender leurs mandats. Elle vient en complément des formations proposées par le CFMS et le Réseau des Instituts du travail.**

Les sessions et parcours proposés n'ont de sens que s'ils s'organisent pour répondre aux besoins des SDAS. Ils sont réétudiés chaque année pour être au plus près des préoccupations qui remontent du terrain, pour prendre en compte les échéances qui nous impactent, ainsi que les éventuelles modifications législatives, sociales et économiques.

En complément des formations déjà programmées en 2023, il est possible de répondre à des demandes spécifiques des SDAS, dès lors qu'elles correspondent à un besoin exprimé collectivement, (exemples : réseaux sociaux, élections professionnelles, négociations...).

La formation des militants de la FNAS FO, s'appuie sur 3 axes essentiels :

- l'organisation
- la communication
- le développement.

Dans le cycle du renouvellement des instances représentatives du personnel (CSE), un module ayant pour visée la réussite des élections professionnelles et l'objectif de la meilleure représentativité est mis en œuvre.

# Délégué Syndical Central

## PRÉSENTATION DU PARCOURS

La **FNAS** compte aujourd'hui une centaine de Délégués Syndicaux Centraux ou DS d'Association. Le rôle du DSC se situe à la croisée de la démocratie syndicale, des repères revendicatifs de FO et du droit à la négociation collective. Il est à la fois le représentant de FO devant la direction, mais il est aussi un lien irremplaçable dans la relation que nous voulons avec les syndicats. Il est porteur de nos valeurs, de notre démarche démocratique. Le **DSC FO** joue également un rôle fondamental dans l'entreprise et pour l'ensemble de la Fédération.

Nous avons conçu ce parcours pour apporter un soutien aux DSC en donnant des informations utiles pour exercer leur mandat. Chaque DSC est dans une situation différente, que ce soit en termes de droit syndical, de taille d'entreprise, de nombre de sites.

Cette formation n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions mais d'essayer de construire, votre représentation et le développement de votre syndicat dans l'entreprise ou association. La formation vise notamment l'organisation des élections professionnelles.

Elle s'organise en trois sessions et réunit une quinzaine de stagiaires pour traiter de toutes les activités dévolues au mandat du DSC. Elle est un lieu d'échange et de débats, elle apporte des connaissances pour réfléchir ensemble à ce mandat important sur nos forces et nos axes d'amélioration. Elle permet de renforcer les liens des DSC avec la Fédération.

# Délégué Syndical Central

## Session 1

18/01/2023

1 Journée Nationale Fédérale

## Session 2

07-08-09/02/2023

État des lieux- Plan d'action => Représentativité... tout à y gagner !!!

## Session 3

23-24/05/2023

Restitution Plan d'Action + & - et Négociations...

# Travail et Handicap

Nous allons poursuivre l'accompagnement des Référent·e·s Handicap ayant suivi les sessions de formation Fédérale. Pour se faire nous envisageons d'organiser des modules de mise à niveau des connaissances et de retour d'expérience en distanciel.

## Session A

**Session A 15 février visioconférence :** présentation du parcours, le rôle et exercice du référent Handicap FO. Appropriation d'éléments supports pour établir un état des lieux à présenter à la Session B

## Session B

**Session B 12 et 13 avril présentiel :** > De la catégorisation à la discrimination > Les différents types de handicap > Les fondamentaux de la loi Handicap • De l'état des lieux au plan d'action.

## Session C

**Session C 13, 14 et 15 juin présentiel :** Présentation du plan d'action

- Les acteurs mobilisables et dispositifs d'aides
- La définition et les enjeux du maintien dans l'emploi
- Dynamiser la fonction de Référent Handicap FO au sein des IRP et du Syndicat.

# SDAS Noirmoutier

## Présentation du parcours

Les 3 sessions organisées en 2023 « Aux Quatre Vents », sur l'Île de Noirmoutier, s'adressent aux élu·es des Bureaux et des Conseils Syndicaux Départementaux. Sur la base du schéma **État des lieux • Forces/Axes de progrès • Plan d'action • Suivi/Retour d'expériences**, mis en œuvre depuis octobre 2020.

Les sessions 2022 ont permis d'affiner les contenus, dont celui concernant les élections professionnelles: **REPRÉSENTATIVITÉ... TOUT À Y GAGNER !!!**

C'est bien le cœur de notre action syndicale, se DÉVELOPPER ! Cela passe par les élections professionnelles qui désormais (en fait, depuis la loi 2008 sur la représentativité) déterminent et fixent pour 3 ou 4 années, la pesée des organisations syndicales et les moyens qui en découlent. De ces résultats locaux, par agrégation, sont déterminées les places des organisations syndicales au niveau national. Cette dynamique appréciée par les stagiaires va être poursuivie au cours des 3 sessions qui auront lieu en 2023.



En préalable à chaque session, une matinée de présentation en distanciel est prévue. Elle fait partie intégrante de la formation, il est donc important que les participants, par SDAS, s'organisent pour y assister ensemble.



# SDAS Noirmoutier



*Visio de préparation Session 1: le 1<sup>er</sup> mars 2023 à 9h00*

## Session 1

27 au 31/03/2023

Modules : Organisation • Communication • Développement •  
PAP/Élections/Représentativité •



*Visio de préparation Session 2: le 24 mai 2023 à 9h00*

## Session 2

26 au 30/06/2023

Modules : Organisation • Communication • Développement •  
PAP/Élections/Représentativité •



*Visio de préparation Session 3: le 5 septembre 2023 à 9h00*

## Session 3

25 au 29/09/2023

Modules : Organisation • Communication • Développement •  
PAP/Élections/Représentativité •



# Cadres de l'Action Sociale

## Présentation du parcours

**En mars 2021**, le poids des organisations syndicales reconnues représentatives dans la BASS est le suivant :

- la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : 38,53 % ;
- la Confédération générale du travail (CGT) : 35,17 % ;
- **la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO) : 14,67 % ;**
- l'Union syndicale Solidaires (SOLIDAIRES) : 11,63 %.

**L'année 2022** relance le cycle de 4 ans pour la mesure de la représentativité.

Les cadres de l'action sociale doivent être, plus que jamais, un élément essentiel de notre développement et de conquête de la représentativité.

Aussi, la Section Fédérale des Cadres de la FNAS (SFC) a pris l'initiative de construire un parcours de formation en direction des cadres de notre secteur.

Animé par des cadres pour des cadres, il sera à même de répondre aux spécificités de leur statut, aux problématiques qui se posent dans leur quotidien et aidera à la syndicalisation.

# Cadres de l'Action Sociale

## Session A

21/03/2023

Visio :Le statut de cadre dans l'action sociale  
Sa réalité, son évolution, sa place dans les CCNT du secteur, les conséquences de cette particularité

## Session B

18-19/04/2023

Se positionner dans un organigramme et dans une structure  
Gérer une équipe tout en faisant avec les conflits et la loyauté vis-à-vis de la structure qui nous emploie

## Session C

6-7-8/06/2023

La représentation de sa mission et lutter contre l'isolement  
Décrypter sa souffrance au travail  
Négocier sa rémunération, son contrat et ses conditions de travail  
Les négocier dans un contexte législatif contraignant

# THÉMATIQUE À LA DEMANDE

## Présentation

Répondre aux demandes des SDAS au plus près de leurs besoins est une préoccupation de la FNAS. C'est pourquoi, nous proposons la possibilité d'organiser, « à la demande » des modules de formation thématique.

Ces modules pourraient se dérouler par ½ journées, 1 journée, 1 journée ½ en fonction du ou/et des thèmes, en distanciel, en présentiel, localement.

Pour organiser ce type d'intervention, il est nécessaire d'avoir un échange au préalable sur l'objet de la demande et l'expression claire du/des besoins. Chaque SDAS peut donc prendre contact, dès à présent, avec la Fédération pour la mise en place d'une intervention sur la thématique de son choix.

Les modules proposés ne sont donnés qu'à titre d'exemple :

- Thème : Procédures... Incapacité / Invalidité / Inaptitude
- Thème : Réseaux sociaux... Blog / Site Web / FB, Instagram, WhatsApp....
- Thème : Élections pro... PAP / Accord de méthode / PV....
- Thème: Télétravail et déconnexion....
- .....

